



COMMUNIQUÉ

ÉTABLISSEMENTS FRANÇAIS DU SANG



L'Union Nationale des Syndicats de la Santé Privée FORCE OUVRIÈRE apporte son soutien aux salariés des Établissements Français du Sang qui seront en grève le jeudi 21 octobre 2021 et du mardi 2 au vendredi 5 novembre 2021.

Partout en France, FORCE OUVRIÈRE et l'intersyndicale souhaitent dénoncer l'exclusion de l'EFS du SÉGUR de la santé.

Le gouvernement doit revoir rapidement sa copie au risque d'accentuer la fuite des personnels et par conséquent entraîner des risques majeurs sur l'autosuffisance en produits sanguins et sur la sécurité transfusionnelle. Le fonctionnement des laboratoires est déjà mis en difficulté faute d'effectif suffisant de personnel infirmier, de médecin et de technicien de laboratoire.

La non-revalorisation des salaires et des parcours professionnels des personnels de l'EFS fait courir des risques sur la continuité du service public transfusionnel.

L'Union Nationale des Syndicats de la Santé Privée FORCE OUVRIÈRE demande au gouvernement et à Olivier VÉRAN de prendre en compte les légitimes revendications des personnels qui sont :

- **Une revalorisation salariale au moins à la hauteur de l'accord SÉGUR de la santé, 183 € pour tous**
- **L'attribution d'une enveloppe financière dédiée pour négocier la rénovation de la classification des emplois et des rémunérations associées**
- **L'arrêt immédiat des suppressions d'effectifs et la mise en adéquation de ceux-ci avec les nécessités impérieuses d'assurer la qualité de la prise en charge des donneurs/patients et d'appliquer strictement la législation sur le temps de travail.**

Les personnels refusent de se taire plus longtemps sur les risques que l'EFS fait encourir aux patients, aux donneurs et à ses personnels. Les personnels refusent la politique engagée depuis des années, qui met en péril la continuité du service public transfusionnel.

L'Union Nationale des Syndicats de la Santé Privée FORCE OUVRIÈRE soutient inconditionnellement tous les salariés de l'EFS en lutte et exige que toutes les revendications soient satisfaites.

Paris le 19 octobre 2021

Contact :

Franck Houlgatte - Secrétaire Général - 06 12 25 94 25